

Modifications novembre 2009

Après le Roi et les Membres de la Famille Royale

1. **Cardinaux**
2. Doyen du Corps Diplomatique
3. Président du Parlement Européen
4. **Président de la Chambre et Président du Sénat.**
5. Président et membres du Conseil Européen (au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement)
6. **Premier Ministre**
7. **Vice-Premiers Ministres**
8. Président et membres du Conseil de l'Union Européenne
9. **Ministre des Affaires Etrangères (si présence de diplomates étrangers).**
10. Président de la Commission Européenne, Président de l'Assemblée OTAN et Secrétaire général de l'OTAN (alternance au 1^{er} septembre de chaque année)
11. Ministres à portefeuille étrangers
12. **Ministres à portefeuille belges**
13. Ambassadeurs étrangers accrédités en Belgique
14. Président de la Cour internationale de Justice de La Haye
15. Président de la Cour de Justice de l'Union Européenne
16. a. **Présidents de la Cour constitutionnelle (2)**
16. b. **Premier Président et Procureur général de la Cour de Cassation**
16. c. **Premier Président de la Cour des Comptes et Premier Président et Auditeur général du Conseil d'Etat (suivant l'ancienneté)**
17. **Présidents du Vlaams Parlement, du Parlement de la Communauté française, du Parlement der Deutschsprachigen Gemeinschaft, du Parlement wallon et du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (1)**
18. Vice-présidents et membres de la Commission de l'Union Européenne et Haut Représentant pour la politique extérieure et la sécurité
19. **Ministres-présidents des Gouvernements des Communautés et Régions (1)**
20. **Membres des Gouvernements des Communautés et Régions (3)**
21. **Secrétaires d'Etat fédéraux + Commissaires du Gouvernement**
22. **Secrétaires d'Etat de la Région de Bruxelles-Capitale**
23. **Ministres d'Etat belges**
24. Juges à la Cour Internationale de Justice de La Haye
25. Juges, Avocats Généraux et Greffier en Chef de la Cour de Justice de l'Union Européenne
26. Représentants permanents auprès de l'Union Européenne et Représentants permanents auprès de l'OTAN (alternance au 1^{er} septembre de chaque année)
27. Chefs de missions auprès de l'Union Européenne et auprès de l'OTAN

- (1) suivant l'âge
- (2) suivant l'ancienneté du Président (A.R. 16 février 1984).
Cour constitutionnelle : alternativement 01 septembre (pair) : N, (impair) : F
- (3) Les membres des Gouvernements des Communautés et Régions sont classés entre eux dans cet ordre ; les premiers classés de chaque Gouvernement sont les cinq premiers, les deuxièmes classés de chaque Gouvernement sont les cinq suivants et ainsi de suite. Dans chaque bloc de cinq, ils sont classés conformément au classement de leurs Présidents respectifs comme en (1).

28. **Président du Conseil Supérieur de la Justice (4)**
29. **Princes et Ducs du Salon bleu (chefs de famille)**
30. **Membres du Comité de direction de la Cour (5)**
31. **Dame d'Honneur de la Reine, Grand Maître de la Maison de la Reine Fabiola, Dame d'Honneur de la Reine Fabiola**
32. Président de la Banque Européenne d'Investissement
33. Président du Comité Economique et Social européen
34. Président du Comité Militaire de l'OTAN
35. **Chef de la Défense**
36. Commandants en Chef des Forces alliées en Europe (SACEUR), dans l'Océan Atlantique (SACLANT), dans la Manche (CINCHAN)
37. **Généralistes circonscriptionnaires dans leur circonscription et pour les cérémonies non-militaires**
38. **Premiers Présidents des Cours d'Appel et Premiers Présidents des Cours du Travail**
39. **Procureurs généraux près les Cours d'Appel**
40. **Procureur du Parquet fédéral**
41. **Commissaire général de la Police fédérale**
42. Représentants Militaires permanents et Chefs de Missions Militaires auprès de l'OTAN (Mil.Rep.)
43. Général commandant la Mission de liaison auprès de l'OTAN
44. **Président du Parlement francophone bruxellois (COCOF)**
45. Ambassadeurs étrangers accrédités à l'étranger
46. **Président du comité de Direction au Service Public Fédéral Affaires étrangères (si revêtu du titre d'ambassadeur) et Ambassadeurs belges en poste (si présence de diplomates étrangers)**
47. **Membres honoraires du Comité de direction de la Cour, Grand Maréchal honoraire de la Cour, Maître des Cérémonies honoraire de la Cour**
48. **Aides de Camp du Roi dans l'exercice de leurs fonctions**
49. Deputy Supreme Allied Commander Europe (SACEUR)
Chef d'Etat-Major Supreme Headquarters Allied Powers Europe (SHAPE)
50. **Gouverneurs de province (également hors de leur province, avec priorité pour le titulaire), Vice-gouverneur de l'Arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale, gouverneur adjoint du Brabant flamand**
51. **Premier Vice-Président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale**
52. **Président de la Vlaamse Gemeenschapscommissie**
53. **Présidents des Conseils provinciaux**
54. **Présidents des Cours d'Assises ailleurs qu'au siège d'une Cour d'Appel, pendant la durée de la session**
55. **Commandants militaires de Province dans leur province pour des cérémonies non militaires**
56. Chargés d'affaires étrangers (en pied ou ad interim)
57. **Présidents des Conseils d'Administration des Universités**
58. **Président du Conseil National de la Politique scientifique**

 (4) : alternativement 01 septembre (pair) : F, (impair) : N

(5) : Chef de Cabinet du Roi, Intendant de la Liste Civile du Roi, Chef de la Maison Militaire du Roi, Chef du Protocole de la Cour, Chef du Département Relations Extérieures, Chef du Département Requêtes, Chef du Département Economie, Social et Culturel, suivant l'ordre protocolaire du Palais

59. Recteurs des Universités
60. Administrateurs des Universités
61. Vice-chef de la Défense
62. Présidents et Directeurs des Académies Royales et Secrétaires perpétuels
63. Princes et Ducs du Salon bleu (mais pas avant des personnalités notoirement plus âgées ni avant des fonctionnaires, ou membres actifs de l'armée appartenant au même service qu'eux-mêmes et de grade ou d'ancienneté supérieure)
64. Président du Tribunal de Première Instance dans sa juridiction
65. Président du Tribunal du Travail dans sa juridiction
66. Président du Tribunal de Commerce de l'arrondissement
67. Procureur du Roi dans sa juridiction
68. Auditeur du travail dans sa juridiction
69. Commissaires d'arrondissement
70. Bourgmestre dans sa commune
71. Commandant militaire de la place dans son siège pour des cérémonies non militaires
72. Archevêque de Malines-Bruxelles (si pas cardinal), Evêques et évêques auxiliaires
Président du Synode de l'Eglise Protestante Unie de Belgique
Président du Consistoire Central Israélite de Belgique, le Grand Rabbin
Président du Comité Central du Culte Anglican en Belgique
Métropolitaine – Archevêque du Patriarcat Œcuménique de Constantinople
Président de l'Exécutif des Musulmans de Belgique
Présidents du Centre d'Action Laïque
73. Parlementaires – membres des Bureaux et Questeurs
74. Parlementaires – anciens Présidents des Chambres législatives
75. Parlementaires – anciens Ministres
76. Parlementaires
77. Membres des Parlements communautaires et régionaux
78. Parlementaires européens
79. Commandant des Palais Royaux, Secrétaire de la Reine, Chef de Cabinet adjoint du Roi, Conseillers à la Maison du Roi, Secrétaire de la Reine Fabiola, Conseillers à la Maison de la Reine Fabiola, Conseillers à la Maison du Prince Philippe, Conseillers à la Maison de la Princesse Astrid, Conseillers à la Maison du Prince Laurent
80. Médiateurs fédéraux
81. Président, Premier Avocat Général, Conseillers, Avocats Généraux et Greffier en Chef de (ou près) la Cour de Cassation, immédiatement avant ou après les membres de la Cour constitutionnelle (2)
82. Président, membres et Greffier en Chef du Conseil d'Etat et Président et membres de la Cour des Comptes
83. Membres du Conseil Supérieur de la Justice
84. Membres du Conseil Supérieur de la Défense
85. Président, Conseillers, Avocats Généraux et Greffier en Chef de la Cour d'Appel et Membres du Parquet fédéral
86. Président, Membres, Greffiers en Chef de la Cour du Travail
87. Généraux étrangers commandant une armée
88. Secrétaires Généraux des Institutions Européennes

(2) suivant l'ancienneté du Président (A.R. 16 février 1984)

89. **Président du Comité de direction et de la Chancellerie du Premier Ministre**
90. **Présidents des Comités de direction des Services publics fédéraux et greffiers du Sénat, de la Chambre et des Parlements des Communautés et Régionaux**
91. **Lieutenants généraux ou Vice-amiraux belges en activité**
92. **Administrateur délégué du Bureau de Sélection et d'Orientation (SELOR)**
93. **Ministres plénipotentiaires belges en poste**
94. **Commissaires royaux**
95. Directeurs généraux d'Organismes Internationaux
96. Secrétaire général de l'Union Economique Benelux
97. **Hauts Magistrats honoraires et émérites**
98. **Ambassadeurs honoraires**
99. **Gouverneurs de province honoraires**
100. Commissaires généraux des Expositions Internationales
101. **Députés permanents, Conseillers provinciaux et Greffier provincial, dans leur province**
102. **Bourgmestres des chefs-lieux de Province, des grandes villes et communes**
103. **Gouverneur de la Banque Nationale**
104. **Président de la Commission Bancaire**
105. **Anciens Ministres non parlementaires**
106. **Dame d'Honneur honoraire de la Reine, Grand Maître honoraire de la Maison de la Reine Fabiola, Dame d'Honneur honoraire de la Reine Fabiola**
107. **Vice-Gouverneur de la Banque Nationale**
108. **Directeur général de la Société nationale des Chemins de Fer belges**
109. Président du Comité Financier et Consulaire Européen
Présidents des Comités Scientifiques et Techniques Européens
110. **Président et Secrétaire du Conseil Central de l'Economie**
111. **Vice-Présidents et Directeurs Généraux de la Croix-Rouge de Belgique**
112. **Président de l'Institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre et Président du Conseil supérieur des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre**
113. **Présidents des Grandes Associations de Presse**
114. **Parlementaires honoraires**
115. **Commandant honoraire des Palais Royaux, Secrétaire honoraire de la Reine, Chef de Cabinet adjoint honoraire du Roi, Conseillers honoraires à la Maison du Roi, Secrétaire honoraire de la Reine Fabiola, Conseillers honoraires de la Maison de la Reine Fabiola et des Maisons des Princes**
116. **Chefs de Cabinet**
117. **Directeurs généraux des Services publics fédéraux, Ministres plénipotentiaires de 1^{ère} classe à l'Administration Centrale. Chef du Protocole du Service Public Fédérale Affaires Etrangères (si Ministre plénipotentiaire de 2^{ème} classe), Chargés d'affaires belges en poste (si présence de diplomates étrangers), Directeurs généraux de la police fédérale**
118. **Président de la Commission permanente de la Police locale**
119. Directeurs auprès de l'Union Européenne
120. **Lieutenants généraux et Vice amiraux en retraite ou honoraires**
121. **Général majors ou Amiraux de Division en activité**
122. **Ministres plénipotentiaires belges de 1^{ère} classe honoraires**
123. Ministres – Conseillers des Ambassades et Légations étrangères
124. Représentant Permanent adjoint et Secrétaire général adjoint de l'OTAN
125. Autres généraux au SHAPE
126. Consuls Généraux de carrière étrangers
127. Vicaires Généraux

128. **Ministres plénipotentiaires de 2^{ème} classe à l'Administration Centrale, Inspecteurs Généraux, Directeurs d'Administration, Consuls Généraux belges en poste, Chefs de Cabinet adjoints, Commissaire maritime en chef**
129. **Chefs de la police locale, Directeurs généraux adjoints de la police fédérale**
130. **Général major honoraire et Amiraux de Division honoraires**
131. **Généraux de Brigade et Commodores**
132. **Attachés aux Maisons Royales belges
Officiers d'Ordonnance du Roi et Officiers d'Ordonnance d'un Prince Royal belge, dans l'exercice de leurs fonctions**
133. **Ministres plénipotentiaires de 2^{ème} classe honoraires**
134. **Conseillers d'ambassades et attachés militaires étrangers**
135. **Professeurs ordinaires et Professeurs extraordinaires des universités**
136. **Membres des Académies Royales**
137. **Conseillers d'ambassade belges en poste et Consuls généraux honoraires**
138. **Consuls de carrière étrangers**
139. **Commissaires divisionnaires de la police fédérale**
140. **Colonels et Capitaines de Vaisseau**
141. **Ingénieur en chef-Directeur**
142. **Conseillers des Services publics fédéraux et Conseillers d'Ambassade à l'Administration**
143. **Bâtonnier de l'Ordre des Avocats en charge**
144. **Lieutenants-colonels et Capitaines de Frégate**
145. **Secrétaires d'Ambassade de 1^{ère} classe étrangers**
146. **Secrétaires d'Ambassade de 1^{ère} classe et Consuls belges en poste**
147. **Membres du Tribunal de Première Instance**
148. **Membres du Tribunal du Travail**
149. **Membres du Tribunal de Commerce**
150. **Majors ou Capitaines de Corvette**
151. **Attachés des Services publics fédéraux et Secrétaires d'Ambassade de 1^{ère} classe à l'Administration**
152. **Bourgmestres en dehors de leur ville. Echevins et Conseillers communaux et Présidents des CPAS**
153. **Juges de Paix et Juges de Police**
154. **Secrétaires d'Ambassade de 2^{ème} classe étrangers et Consuls honoraires**
155. **Secrétaires d'Ambassade de 2^{ème} classe et Vice-Consuls belges en poste**
156. **Attachés d'Ambassades étrangers**
157. **Officiers subalternes. Attachés d'Ambassade belges à l'Administration**
